

# inter'c m

LE JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION

JUIN 2017 • N° 148

**Quoi de neuf**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Forum de la transmission-reprise d'entreprises : cap sur l'avenir !



communauté  
de l'auxerrois

[www.agglomeration-auxerrois.fr](http://www.agglomeration-auxerrois.fr)

# Le territoire déjà récompensé pour son projet de Pôle environnemental

**Avec son projet de Pôle environnemental, l'Auxerrois amorce le virage d'une nouvelle culture du développement durable. Plusieurs distinctions attestent déjà de son impact positif sur le territoire.**

Tout est toujours une question de posture et de moyens ! Le Pôle environnemental doté d'un incubateur, c'est-à-dire d'un espace de travail clef en main à disposition des porteurs de projets innovants pendant deux ou trois ans, le temps de tout caler avant de se lancer véritablement, permettra à l'Auxerrois, d'encourager la création d'emplois à valeur ajoutée.

**P**as encore sorti de terre que les distinctions s'accablent déjà ! Le Pôle environnemental s'annonce comme l'un des choix les plus ambitieux et valorisant pour l'Auxerrois. Implanté sur les plaines de l'Yonne à proximité de l'IUT et d'Auxerexpo, il sera ouvert à tous pour mettre à bien la transition écologique sur le territoire. Chronologie, palmarès et vocation de ce nouvel équipement public.

## Prix énergies citoyennes

Mai 2016, une première distinction arrive au courrier, le Prix énergies citoyennes

décerné par un jury composé de représentants d'associations, d'institutions, d'élus et de médias. La Communauté est récompensée pour avoir mis en place une véritable stratégie assortie d'actions concrètes pour économiser l'énergie et lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. Quatre politiques sont notamment pointées. 1- La préservation des champs captants d'eau potable, 2- La gestion globale des déchets qui s'est traduite en 5 ans par l'augmentation de la part des déchets recyclables (+24%) et la diminution de celle des ordures



## L'ESSENTIEL

**5 800 m<sup>2</sup>**

de terrain

**886 m<sup>2</sup>**

de bâtiment

Équipement passif minimum avec auto-production de l'électricité (panneaux photo-voltaïques, géothermie et puits canadiens couplés à trois centrales de traitement d'air à récupération d'énergie) Ouvert au grand public, aux chefs d'entreprises et aux jeunes talents

**3,7 millions d'€ TTC**

**500 000 €**  
subvention de la Région

**400 000 €**  
subvention prix Territoire à énergie positive pour la croissante verte (TEPCV)

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

**... 2017**

Mai consultation des entreprises  
Juillet notification des marchés  
Octobre début des travaux

**... 2018**

Décembre ouverture de l'équipement

ménagères de (-27%), 3- Le Programme logements durables qui soutient les propriétaires dans la rénovation énergétique de leurs logements et à venir, 4- La construction d'un pôle environnemental : parce qu'il s'agira d'un centre de ressources du développement durable, ouvert aux entreprises pour favoriser les échanges dans le but de faire émerger une économie circulaire sur le territoire. Principe selon lequel les sous-produits d'une activité deviennent les ressources d'une autre activité pour limiter les gaspillages d'énergies et de matières premières.

### Territoire à énergie positive pour la croissante verte

2 février 2017, l'Auxerrois devient TEPCV ! Territoire à énergie positive pour la croissante verte, parce qu'il contribue aux engagements de la France pris dans le cadre de la COP 21. « Pour composer et adapter la ville avec la nature et le changement climatique », comme souligné par Ségolène Royale, alors ministre de l'environnement, dans sa lettre du 5 mai 2017. Sur les 550 territoires lauréats, seuls 212 bénéficieront d'un appui financier. Parmi ceux-ci, l'Auxerrois. A ce titre, la Communauté d'agglomération bénéficie d'une subvention de 400 000€ pour s'être lancé dans l'aménagement d'un équipement public qui soutient l'économie verte avec en son sein, un incubateur d'entreprises. Autrement dit, un lieu de travail clef en main et partagé où les porteurs de projets se côtoieront, se soutiendront. Grâce à cet espace qui proposera 38 postes de travail, la Communauté se donne les moyens d'aider pendant deux à trois ans, l'étape-clé de « gestation » de projets innovants sur les plans énergétique, environnemental,

économique, social et solidaire. Dans l'économie de l'innovation, on entend souvent dire « qu'il n'y a pas de place pour ceux qui ont peur de se lancer et de se dépasser ». Reste que mettre à disposition un environnement de travail, avec à disposition des équipements de première nécessité (bureau, matériels informatiques et connexion internet) et un accompagnement sur certaines questions, peut faire la différence. Des talents qui souhaiteraient tester et sécuriser leur projet avant de sauter le pas, il n'en manque pas, mais tout est toujours une question de posture. Avec cet incubateur, l'Auxerrois, situé à moins de deux heures de Paris, se donne les moyens de favoriser la création d'emplois à valeur ajoutée.

### Certification Haute qualité environnementale et Grand prix d'aménagement 2016

6 janvier 2017, alors que le Pôle environnemental est engagé dans une démarche de certification Haute qualité environnementale (HQE), à l'issue d'un premier audit, la phase « programme » du projet est estampillé NF HQE bâtiments tertiaires. Les performances d'aménagement sont ici évaluées, en termes d'éco-construction, d'éco-gestion, de confort, de santé et de management d'opération. 21 avril 2017, le projet entre dans la phase « conception » et reçoit dans la continuité de la démarche HQE, une seconde distinction. Affaire à suivre en octobre 2017, au moment où nous entrerons dans la phase « réalisation », mais les bons points accumulés en appellent davantage.

2 mai 2017, un autre courrier cette fois-ci co-signé de Ségolène Royale et d'Emma-

nuelle Cosse, ministre du logement et de l'habitat durable, distingue le projet de l'architecte du Pôle environnemental, Romain Viault du cabinet Architecte(s) - 94. Parce que le projet « emprunte à la nature ses composantes tout en associant des technologies vertes, s'affranchit des contraintes d'inondation en recourant à la construction sur pilotis, en créant des séquences avec la faune, la flore et les différents niveaux de l'eau ». Grâce à cette architecture modèle, l'Auxerrois fait partie des dix lauréats récompensés par le Grands prix d'aménagement 2016. « Pour mieux bâtir en terrains inondables constructibles où le risque n'est pas

grave pour les vies humaines, augmenter la sécurité des personnes et réduire les coûts des dommages ».

## Un impact positif sur le territoire

Lieu de tous les échanges sur le développement durable, ouvert au grand public, aux entreprises et aux jeunes talents, le Pôle environnemental a été créé dans un secteur choisi pour rééquilibrer le territoire au sud. Déjà reconnu pour ses impacts positifs, il constituera, à n'en pas douter, un avantage concurrentiel durable à moyen et long terme. • CL

La performance du Pôle environnemental ne tient pas exclusivement au fait qu'il s'agit d'un bâtiment techniquement innovant mais de l'ambition qu'il témoigne de servir la transition écologique et énergétique et de développer une économie verte sur le territoire.

